**TRAVAIL PRATIQUE D’INITIATION À LA RECHERCHE**

DEFINITION D’UN CONCEPT DANS L’ELABORATION D’UN MÉMOIRE

Les vingt (**20**) consignes à respecter dans la réalisation du TP sont les suivantes :

1. Télécharger et lire le document intitulé : *Définition d’un concept dans l’élaboration d’un mémoire*: *exemple de la définition du concept de communication*. Ce document devra vous servir de modèle ;
2. Télécharger et utiliser la fiche intitulée : *Fiche de rédaction scientifique*;
3. Choisir, dans la liste suivante, un concept à définir :
   1. Tâche
   2. Culture
   3. Compétence
   4. Motivation
   5. Évaluation ;

Un même concept à définir peut être choisi par plusieurs étudiants.

1. Trouver, au minimum, dix (10) définitions du mot choisi, en consultant tout type de documentation (en français, en portugais ou dans une autre langue) ; en cherchant dans les dictionnaires (généraux, spécialisés), ouvrages (ou articles) de Sciences de l’Éducation (en général), de Pédagogie, de Didactique du FLE ou autres ;
2. Développer le concept choisi, à la fois dans sa dimension thématique[[1]](#footnote-1) et dans son évolution historique[[2]](#footnote-2) ;
3. Chercher à enchaîner les définitions : de la plus générale, à la plus spécifique ;
4. Commencer, bien entendu, par la définition étymologique, avant même de donner la définition la plus générale (extraite d’un dictionnaire normal), terminer par la définition la plus spécifique (liée à la Didactique du FLE) et la plus récente qui exprime le plus possible votre position personnelle actuelle ;
5. Donner son point de vue personnel, après avoir comparer la définition didactique la plus ancienne à la définition didactique la plus récente selon la recherche documentaire effectuée ;
6. Bien lire le texte modèle et, surtout, ses notes de bas de page. Le texte modèle montre les caractéristiques d’un texte sur la définition d’un concept. Il vous aidera à rédiger votre propre texte ;
7. Donner plus de 10 définitions si vous en avez trouvé plus ;
8. Plus vous trouvez des définitions, plus votre rédaction aura de considération ;
9. Prouver que vous avez aussi cherché sur internet en incluant au moins 3 définitions issues du net, parmi les 10 (minimum) trouvées. Inclure plus si vous en avez trouvé plus ;
10. Rédiger votre texte à partir de votre liste des définitions recueillies. Attention, ne pas présenter de liste dans le TP : c’est la rédaction qui doit être rédiger à partir de cette liste ;
11. Présenter une bibliographie et/ou sitographie basée sur les références des auteurs cités dans la rédaction élaborée ;
12. Respecter les critères de présentation d’une bibliographie[[3]](#footnote-3) ou sitographie ;
13. Nommer le fichier (enregistrement du texte sur ordinateur) de la façon suivante :
    1. **Nom** de l'étudiant + **TP1** (nº du travail pratique) + **MIE** (la discipline) + (l’année)
    2. Exemple de nom de fichier : **Nvulo TP1 MIE 2019**
    3. Tout fichier non ou mal nommé sera refusé ;
14. Annexer le fichier en *format Word* à un message e-mail à envoyer au Prof. À l’adresse suivante: [fernandes.matondo@gmail.com](mailto:fernandes.matondo@gmail.com) ;
15. Date limite d’envoi du TP : (*la date limite sera annoncée au moment opportun*) ;
16. Les travaux en retard seront acceptés pendant la période de tolérance : (*la période de tolérance sera annoncée au moment opportun*) ;
17. Tout motif d’empêchement au respect de la date limite (problème de santé, de contraintes d’ordre familial, difficulté d’envoi, etc.) devra être signalé obligatoirement avant le … (*la date sera annoncée au moment opportun*).

**Attention** : le travail sollicité est individuel et sera coté. Les textes jugés identiques (ou presque) seront automatiquement annulés : la note «**0**» sera attribuée aux étudiants concernés.

1. A l’origine (référence étymologique), en général (dans la vie quotidienne), en Pédagogie (dans l’enseignement en général), en Didactique du FLE. [↑](#footnote-ref-1)
2. Partir de la définition la plus ancienne jusqu’à la définition la plus récente. [↑](#footnote-ref-2)
3. L’ordre à respecter est le suivant : nom de l’**auteur** (en majuscule) ; prénoms (seulement la lettre initiale, mais en majuscule) ; **année** de publication (entre parenthèses) ; **titre** de l’ouvrage ou de l’article ; **éditions** (ou revue, en cas d’article) ; **ville** de publication. En cas de lecture d’un article sur internet (sitographie), mentionner l’auteur, le titre de l’article et, ajouter *in* + le site consulté et la date de consultation. [↑](#footnote-ref-3)